

RAPPORT ANNUEL 2010-2011

RAPPORT ANNUEL DU PRÉSIDENT

PAR SERGE PELLETIER



Les Affaires de l'Association est la publication officielle de l'ADIGECS

Conception et réalisation : Christiane Tremblay

Impression : Imprimerie For inc.

Note : Le générique masculin est utilisé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

En jetant un regard rétrospectif sur l'année qui se termine, nous pouvons identifier trois faits saillants qui ont marqué notre vie associative ainsi que le fonctionnement du réseau. On se souviendra que l'ADIGECS s'était engagée l'année précédente dans une démarche de réflexion au terme de laquelle, à l'automne dernier, ses membres ont conclu à la nécessité pour leur Association d'exercer un leadership affirmé dans le développement du réseau public d'éducation au Québec et, au besoin, de prendre position publiquement sur les dossiers d'actualité. Ils ont également retenu six orientations qui définissent la position de l'ADIGECS sur les enjeux fondamentaux qui interpellent actuellement le réseau. Cette plate-forme stratégique de l'ADIGECS s'articule sur la nécessité de centrer la gestion sur la persévérance et la réussite des élèves, sur un management pédagogique de proximité et sur une responsabilisation accrue des divers acteurs du réseau ainsi qu'une plus étroite collaboration avec eux.

En même temps, à travers ces orientations, se définit la posture qu'adoptent les directions générales en privilégiant la gestion axée sur les résultats pour améliorer la performance de nos organisations. Nous nous sommes investis, tout au long de l'année, dans la mise en œuvre des conventions de partenariat et l'élaboration des conventions de gestion et de réussite éducative afin d'en faire des leviers efficaces pour accroître la réussite des élèves en misant sur la mobilisation de notre personnel et la transformation des pratiques professionnelles. Nous aurons, entre autres, à développer notre rôle de soutien et de supervision auprès des directions d'établissement en support à l'exercice plus efficace de leur leadership pédagogique ce qui nécessitera également une révision des processus administratifs afin de les simplifier et de les alléger.

Par ailleurs, l'arrivée de Mme Line Beauchamp à la tête du MELS et les changements au sein du Bureau du sous-ministre m'apparaissent comme des événements significatifs de cette année. Nous notons que les engagements pris par la Ministre ont généralement été respectés. Nous osons espérer, qu'après avoir convenu des objectifs à réaliser et des cibles à atteindre dans le cadre des conventions de partenariat, nous disposerons de la latitude requise dans le choix des moyens et des actions pour y parvenir. Malgré cela, nous devons à nouveau déplorer que les choix gouvernementaux de réduction de dépenses imposés par *Loi sur le retour à l'équilibre budgétaire* se soient faits sans égard à l'autonomie des commissions scolaires et à l'encontre des principes même de la responsabilisation et de l'imputabilité. Nous devons également constater que la concertation avec plusieurs instances du MELS a battu de l'aile avec l'annulation ou le report de rencontres de plusieurs comités de concertation et des communications moins fréquentes et moins productives que par le passé. Nous ne pouvons qu'espérer qu'il s'agisse là d'un épisode temporaire et que nous pourrions retrouver le niveau de collaboration qui a précédemment permis de faire cheminer les dossiers dans les différents secteurs d'activités.

Je voudrais finalement remercier chaleureusement tous les membres qui ont, à un moment ou à un autre, apporté leur contribution aux travaux de l'un des comités ou groupes de travail ou qui ont assuré la représentation de l'ADIGECS auprès d'organismes partenaires. Je veux également témoigner ma plus vive appréciation aux collègues qui ont œuvré tout au long de l'année au sein des instances de l'Association ou à l'intérieur de ses divers comités.



ADIGECS

Association des Directeurs Généraux
des Commissions Scolaires du Québec

LES CONTRIBUTIONS À LA RÉDACTION DU RAPPORT ANNUEL



Serge Pelletier
Président



Raynald Thibeault
Vice-président



Jean-François Lachance
Trésorier



Gilles Petitclerc
*Membre du Conseil
d'administration*



François Labbé
Membre du Conseil général



Yvan Gauthier
*Responsable du dossier
EHDA*



Robert Smith
Membre du Conseil général



Serge Lefebvre
Directeur exécutif



Normand Lapointe
*Responsable du dossier des
conditions de travail*



André Lamarche
*Responsable du dossier
SIAA*

NOS RELATIONS AVEC NOS PARTENAIRES

LES RELATIONS MELS – ADIGECS

Le Comité de concertation BSM – ADIGECS s'est réuni en juin et en septembre. Nous avons alors traité principalement de l'élaboration du plan d'action pour la réduction des coûts administratifs, des conventions de partenariat et des dossiers de la formation professionnelle (plan d'aménagement, financement, autorisation des ententes et AEP en service de garde).

Depuis, aucune réunion. Le changement de sous-ministre en est la principale cause, mais n'explique pas tout. Si les relations sont cordiales et que les communications directes entre nos responsables de dossiers et les membres du Bureau du sous-ministre sont fréquentes, force est de constater que les réunions du comité de concertation ne semblent pas être actuellement un mode de collaboration privilégié par le MELS. Pourtant il s'agit là d'un lieu d'exercice d'un partenariat bénéfique pour le réseau.

Les membres du Conseil d'administration qui siègent à ce comité sont :

Serge Pelletier, *président*

Raynald Thibeault, *vice-président, responsable du dossier des ressources financières et matérielles*

Denise Dubois, *secrétaire*

Normande Lemieux, *administratrice, responsable du dossier de la formation générale des jeunes*

Gilles Petitclerc, *administrateur, responsable du dossier de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes.*

LE PARTENARIAT ADIGECS – FCSQ

L'année 2010-2011 aura été, à l'instar des précédentes, riche en matière de partenariat avec la FCSQ, ne serait-ce qu'au regard de l'importance des dossiers qui nous préoccupent et nous mobilisent conjointement. Ce partenariat du réseau scolaire entre l'ADIGECS et la FCSQ constitue un réel levier pour atteindre nos objectifs qui sont tantôt communs, tantôt respectifs.

À propos d'objectifs communs, celui de la promotion et de la valorisation des commissions scolaires, de l'école publique québécoise, a occupé une place importante. Fort du résultat de « focus groups » tenus partout au Québec, il s'imposait de définir un plan d'action mettant à profit nos organisations. Si l'ensemble du dossier relève nécessairement de la FCSQ, il va de soi, minimalement, que l'ADIGECS se sente concernée par la promotion et la valorisation à l'interne de ce que représentent et font les commissions scolaires. Nous verrons pour la suite.

Par ailleurs, le partenariat ADIGECS – FCSQ s'est également fait valoir à travers diverses actions et prises de position qui ont à tout coup joué un rôle important. Pour sa part, la fameuse tournée annoncée concernant la formation professionnelle et technique illustre bien la pertinence et l'impact potentiel de ce partenariat. Cette tournée culminera, comme on le sait, par un forum provincial au mois de juin où il sera impératif de faire valoir et respecter la formation professionnelle comme une formation de base. La rencontre de l'automne dernier à propos des EHDAA et l'ensemble des tribunes consacrées à la persévérance scolaire constituent d'autres exemples de la nécessité de ce partenariat au profit des élèves des écoles publiques.

Ce faisant, l'ADIGECS est également présente au Conseil général de la FCSQ et aux trois commissions permanentes. Cette présence de l'ADIGECS est essentielle pour alimenter ce partenariat et faire en sorte que nous soyons aux mêmes rendez-vous et partageons les mêmes préoccupations. Raynald Thibeault participe aux réunions du Conseil général, alors que nos représentants aux commissions permanentes sont :

Commission permanente sur la mission éducative **Denise Dubois**

Commission permanente sur les enjeux politiques et financiers **Normande Lemieux**

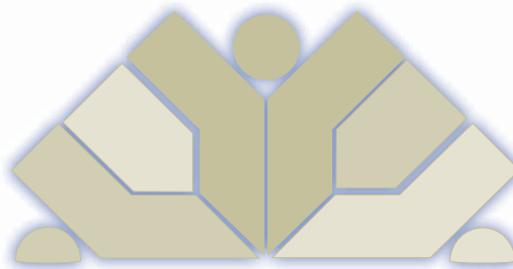
Commission permanente sur les ressources humaines **Michel Bernard**

Finalement, précisons que ce partenariat qui se vit avec la FCSQ, que ce soit par l'entremise des commissions permanentes, du Conseil général ou des divers comités, est important et d'une grande utilité pour le réseau. Pour la richesse de l'expertise engagée et la qualité des résultats obtenus, nos sincères remerciements à toutes les directions générales qui contribuent directement ou indirectement à ce partenariat.

LES RELATIONS AVEC LES AUTRES PARTENAIRES DU RÉSEAU

L'accroissement de la réussite, de la qualification et de la persévérance exige une mobilisation et une concertation de tous les acteurs au sein de nos organisations. En toute cohérence, il nous faut donc œuvrer à l'intensification des partenariats non seulement avec la FCSQ mais aussi avec les associations professionnelles (ACSQ, AMDES, AQPDE, FQDE) et tout particulièrement avec la Fédération des comités de parents.

L'ADIGECS a joué un rôle actif au sein du comité de concertation animé par la FCSQ. Les travaux n'ont pas progressé au rythme souhaité en raison du malaise créé par les prises de position médiatiques de la présidente de la FQDE et de son engagement au sein de la Coalition pour l'avenir du Québec.



COMITÉ DIRECTEUR CONJOINT MELS – COMMISSIONS SCOLAIRES SUR LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE ET LA REDDITION DE COMPTES

Ce comité n'a tenu qu'une rencontre cette année. Elle a eu lieu en mars sous la présidence de la nouvelle Sous-ministre en titre, Mme Louise Pagé. Cette rencontre nous a permis de prendre contact et d'échanger nos points de vue respectifs sur divers dossiers.

COMITÉ NATIONAL DE PILOTAGE DE LA STRATÉGIE D'INTERVENTION «AGIR AUTREMENT»

Sylvie Anctil	CS des Samares
Lucy De Mendonça	CS du Littoral
André Lamarche	CS de la Région-de-Sherbrooke

Le Comité national de pilotage (CNP) de la Stratégie d'intervention «*Agir autrement*» est composé de représentants des différents syndicats, des associations de directions, de la Fédération des comités de parents, de la FCSQ, de l'ADIGECS et du MELS. Son mandat défini en février 2010 consiste à :

- S'assurer de la mise en œuvre de la stratégie, en veillant :
 - à la définition et au suivi des objectifs de la stratégie;
 - à la définition des rôles et des responsabilités de chacun des partenaires;
 - à l'identification et au suivi des conditions de mise en œuvre de la stratégie;
 - à la définition et au suivi du soutien à l'implantation aux niveaux national et régional;
 - à la circulation de l'information;
 - au rayonnement de l'expertise développée auprès des écoles participantes et, le cas échéant, auprès des écoles non participantes.
- Repérer les forces, les progrès, les obstacles et les réalisations de la stratégie :
 - en rassemblant l'information nécessaire et en obtenant les renseignements qu'il juge à propos de tous les paliers concernés;
 - en contribuant au suivi d'un plan d'évaluation permettant de savoir, d'une part, si la stratégie produit les changements attendus et, d'autre part, de connaître les conditions d'intervention et les actions particulières qui expliquent ces changements;
 - en analysant certains résultats de l'évaluation et les planifications des écoles, incluant leur plan de réussite.
- Procéder, le cas échéant, aux ajustements qui s'imposent.
- Dans les matières qui le requièrent, faire des recommandations à la Ministre.

COMITÉS ET GROUPES DE

Au cours des cinq rencontres de cette année, le CNP a traité des sujets suivants. En septembre, il a assuré le suivi au «*Rapport sur l'utilisation des allocations SIAA 2009-2010*». Le CNP a également procédé à l'analyse du rapport d'évaluation du Groupe de recherche en environnement scolaire «*Aller plus loin ensemble*». Il a formulé par la suite des recommandations qui seront soumises à la Ministre prochainement et qui porteront sur le renforcement du leadership et de la concertation, sur l'orientation du choix des priorités et le suivi ainsi que sur le développement et le transfert d'expertise.

Le CNP a effectué un suivi de la mise en œuvre des voies de renforcement de la SIAA : «*L'école j'y tiens*» à sa réunion de novembre 2010. Les questionnaires aux écoles phares ont aussi fait l'objet des travaux du comité. Enfin, le CNP a fait produire un dépliant informatif sur la SIAA intitulé «*Sur la voie de la réussite*».

Le programme se poursuivra l'an prochain et les questionnaires de suivi seront utilisés sur une base volontaire au début pour toutes les écoles SIAA. Éventuellement, une politique nationale sur la défavorisation et son plan d'action verront le jour.

DOSSIER EHDA

Le 25 octobre 2010, la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, réunissait les partenaires lors d'une rencontre sur l'intégration au cours de laquelle cinq axes d'intervention ont été identifiés :

- l'intervention en classes ordinaires;
- l'organisation des services;
- la collaboration entre l'école et la famille;
- la recherche et le transfert de connaissances et la diffusion des meilleures pratiques;
- l'arrimage avec le réseau de la Santé et des Services sociaux.

Quatre sous-comités ont été formés afin de formuler des recommandations à l'intention de la Ministre venant ainsi enrichir les recommandations du Groupe de concertation en adaptation scolaire (GCAS) qui s'est réuni de nouveau cette année, après presque deux ans d'inactivité. Yvan Gauthier et Stephen Lessard représentaient l'ADIGECS à ce comité.

Ces sous-comités ont débuté leurs travaux en janvier et le calendrier prévoit des rencontres jusqu'en juin et même décembre 2011. Les mandats des sous-comités sont :

1- Intégration des EHDA dans des projets pédagogiques particuliers

- établir des principes pouvant favoriser l'intégration des élèves handicapés ou en difficulté dans les classes ayant des projets pédagogiques particuliers, et ce, à partir des modèles déjà en place;
- formuler des recommandations concernant l'accessibilité des projets pédagogiques particuliers pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Représentante : France Michon

TRAVAIL AU SEIN DU RÉSEAU

2- Implantation de commissions scolaires à désignation universitaire

- convenir des modalités de mise en place des commissions scolaires à désignation universitaire;
- proposer des critères de désignation;
- identifier les thématiques prioritaires qui seraient à privilégier pour les premières désignations;
- conseiller la Direction de l'adaptation scolaire sur les modalités d'appel de projets.

Échéancier : juin 2011

Représentants : Michel Bernard et Yvan Gauthier

3- Écoles privées et les EHDAA

- formuler des recommandations concernant l'admission et le maintien d'un plus grand nombre d'élèves handicapés ou en difficulté dans les écoles privées ordinaires.

L'ADIGECS n'a pas de représentant à ce sous-comité.

4- École et famille

- élaborer un modèle de plan d'intervention visant à faciliter le transfert de l'information tout au long du cheminement de l'élève et à assurer la continuité des services;
- développer un modèle d'outil national de préparation à la rencontre du plan d'intervention à l'intention des élèves et des parents;
- proposer un plan de diffusion de ces nouveaux outils.

Représentant : François Lafortune

Au moment de la rédaction de ce rapport, il n'était pas possible de dresser un bilan du travail des sous-comités. Plusieurs rencontres sont prévues au calendrier d'ici la fin de l'année. Un état de situation sera fait lors de l'Assemblée générale.

COMITÉ MELS – MÉSEAU SUR LES RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES

L'année 2010-2011 n'aura pas fait exception aux précédentes par l'importance des sujets abordés lors des rencontres sur les ressources matérielles et financières tenues entre les représentants de l'ADIGECS et du réseau et ceux du MELS. Il convient de souligner la collaboration exceptionnelle et la justesse des interventions de nos représentants à ce comité : Michel Morin, Jocelyn Carrier, Daniel Beaulieu et Paul Lamoureux. Leur travail, combiné à celui des sous-comités auxquels participent plusieurs de nos collègues et à la contribution de l'ACSQ et de la FCSQ, permet au réseau et au MELS, en autant que faire se peut, de convenir des meilleures orientations possibles.

À cet égard, il est facile de réaliser que l'application des fameux « PCGR » a suscité beaucoup de discussions au sujet des états financiers vérifiés. Même si l'ADIGECS avait pris position pour un seul état financier vérifié au 30 juin, force nous est de constater que les commissions scolaires doivent maintenant composer avec deux états financiers vérifiés par année. Non pas que les revendications n'étaient pas présentes, mais il apparaît que l'orientation était pratiquement impossible à influencer.

Par ailleurs, le dossier de l'attestation d'étude professionnelle (AEP) en service de garde a aussi fait l'objet de beaucoup de discussions et d'argumentations pour que, malgré le lobby des cégeps, l'AEP demeure aux commissions scolaires et ne nourrisse pas une « autre » AEC. L'ajustement de la formule de financement à l'éducation des adultes, le plus près possible du réel par souci d'équité, l'ajout possible de ressources humaines dans les services des ressources matérielles des commissions scolaires, le rapport du Vérificateur général sur le transport scolaire et l'offensive du municipal pour les services de garde dans les écoles des petites municipalités sont des exemples de dossiers qui ont meublé l'agenda des rencontres du Comité MELS – Réseau sur les ressources financières et matérielles, sans oublier les mécanismes de contrôle souhaités par le MELS relativement à l'achat des manuels scolaires.

Cette tribune qui nous est donnée pour influencer le MELS et mieux faire comprendre les réalités avec lesquelles nous devons composer est indispensable. La couleur que les partenaires du réseau réussissent collectivement à donner aux orientations et aux décisions qui nous concernent n'est sans doute pas toujours de la teinte que nous souhaitons, mais l'effet est là et non négligeable. Tout cela grâce à l'engagement de plusieurs de nos collègues.

COMITÉ MELS – MÉSEAU SUR LES RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES

Daniel Beaulieu	CS du Fleuve-et-des-Lacs
Jocelyn Carrier	CS de la Côte-du-Sud
Paul Lamoureux	CS New Frontiers
Michel Morin	CS du Chemin-du-Roy
Raynald Thibeault	CS Marie-Victorin

SOUS-COMITÉ SUR LA FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES

Ghislaine Laramée	CS de Laval
Carmen Lemire	CS des Chênes
Robert Stocker	CS English Montreal
Yvan Tardif	CS de Kamouraska-Rivière-du-Loup

SOUS-COMITÉ SUR LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Richard Chaurest	CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles
Robert Smith	CS du Fer
Viviane Croubalian	CS Lester B. Pearson

SOUS-COMITÉ SUR LE PARC IMMOBILIER

Jocelyn Carrier	CS de la Côte-du-Sud
Pierre Farmer	CS Riverside

COMITÉS ET GROUPES DE TRAVAIL AU SEIN DU RÉSEAU

COMITÉ DE GOUVERNANCE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Le fait marquant de cette année à l'éducation des adultes et en formation professionnelle aura été la refonte des comités de concertation existants. Dans une intention de rationalisation et d'optimisation des mécanismes de consultation, de concertation, de collaboration et d'information, le MELS a mis de l'avant le regroupement du Comité mixte de l'éducation des adultes, de celui de la formation professionnelle et du Comité consultatif en langue anglaise au sein d'une même instance, le Comité de gouvernance de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle. En continuité avec les comités qu'il remplace, il a pour but de faciliter les échanges entre le MELS et le réseau des commissions scolaires, notamment en ce qui a trait aux orientations et stratégies en éducation des adultes et en formation professionnelle.

Cette fusion s'est accompagnée d'une restructuration des sous-comités. À la formation générale des adultes, on a maintenu les sous-comités sur la francisation, sur les services complémentaires et sur la persévérance et la réussite. Le Sous-comité sur l'intégration des TIC en enseignement et en apprentissage, nouvellement constitué, poursuivra ses activités. En plus de traiter du renouveau à l'éducation des adultes, le comité d'experts assumera le mandat du Sous-comité de vigie qui, lui, est dissous. Les autres sous-comités abolis sont ceux de la reconnaissance des acquis (RAC), de l'alphabétisation ainsi que du SARCA et des 16-24 ans.

En formation professionnelle, le Sous-comité sur l'organisation pédagogique et l'évaluation des apprentissages et des programmes d'études est dissous, alors que sont maintenus les sous-comités sur la formation continue en FP et sur l'accès des jeunes à la FP. Les sous-comités sur la promotion et valorisation de la FP et de la FT et sur les suites au plan de rapprochement en matière de formation professionnelle et technique sont fusionnés pour constituer le Sous-comité de concertation régionale et de promotion en FPT. Enfin, le Sous-comité sur le régime pédagogique et l'instruction en FP et celui sur l'aménagement législatif en FGA sont regroupés en un même comité ad hoc qui sera convoqué au besoin.

La composition du comité est la suivante:

Pour le MELS

- La sous-ministre adjointe SFPTFC, Mimi Pontbriand
- Le directeur général de la formation professionnelle et technique, Daniel Desbiens
- Le directeur de la gestion sectorielle des ressources, Yves Bourassa
- La directrice de l'éducation des adultes et de l'action communautaire, Geneviève Moisan
- La directrice de la planification et de la coordination sectorielles, Julie Lévesque

Pour les commissions scolaires

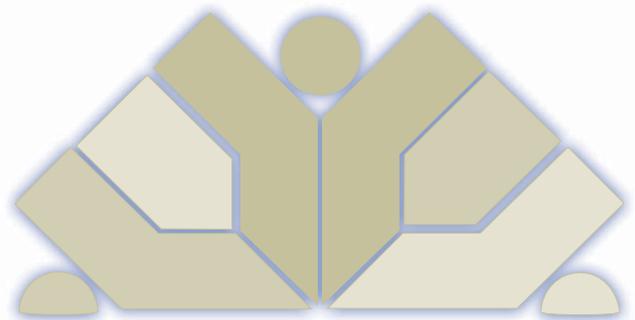
- Gilles Petitclerc et Robert Smith, représentants de l'ADIGECS
- Anne-Marie Lepage, représentante de l'ADGCSAQ
- Pâquerette Gagnon et Isabelle-Line Hurtubise, représentantes de la FCSQ
- Bob Mills, représentant de l'ACSAQ
- Michel Laurendeau, représentant de la TRÉAQFP
- Mario Vachon, représentant de l'ACSQ
- Gloria Keanan, représentante de PROCEDE

L'ADIGECS tient à souligner la participation de nombreux collègues aux travaux de tous ces comités et à les remercier de leur contribution que la plupart d'entre eux ont maintenue pendant plusieurs années : Berthe Bernatchez (De la Capitale), Éric Blackburn (Du Lac-St-Jean), Richard Chaurest (De la Seigneurie-des-Mille-îles), Viviane Croubalian (Lester B. Pearson), Nathalie Joannette (De la Seigneurie-des-Mille-îles), France Lemay (Marguerite-Bourgeoys), Normand Lessard (De la Beauce-Etchemin), Gilles Petitclerc (De Montréal), Robert Smith (Du Fer), Wojtek Winnicki (Marguerite-Bourgeoys).

Cette restructuration n'a pas suffi à insuffler un nouveau dynamisme dans ces deux secteurs. De fait, le comité de gouvernance ne s'est réuni qu'une fois depuis sa formation en janvier; la prochaine rencontre est prévue en mai. Au plan de la concertation avec le MELS, c'est le calme plat et tout particulièrement en ce qui a trait au programme de formation de base commune. Heureusement que les échanges et les réflexions entre les partenaires du réseau sont maintenus et se révèlent productifs.

En ce qui concerne le suivi tant attendu aux plans d'aménagement, il n'y a pas plus à souligner que la confirmation, en décembre dernier, de nouvelles autorisations de programmes d'études constituant la phase II de ces plans d'aménagement en FPT.

Nous notons enfin une situation tout aussi léthargique au Comité national des programmes d'études professionnelles et techniques.



ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice se terminant le 30 avril 2011

	BUDGET 2011-2012	RÉEL ESTIMÉ AU 30 AVRIL 2011	BUDGET 2010-2011
PRODUITS			
Cotisations annuelles	170 000 \$	170 510 \$	165 000 \$
Cotisations des retraités	7 000 \$	6 975 \$	7 000 \$
Droits d'entrée	100 \$	140 \$	100 \$
Congrès et colloque	95 000 \$	137 965 \$	95 000 \$
Intérêts créditeurs	6 000 \$	11 341 \$	6 000 \$
Commandite - bulletin	4 000 \$	3 000 \$	4 000 \$
Bourses	21 250 \$	15 000 \$	21 250 \$
Perfectionnement	55 000 \$	76 520 \$	55 000 \$
Divers	1 500 \$	1 200 \$	1 500 \$
TOTAL DES PRODUITS	359 850 \$	422 651 \$	354 850 \$
CHARGES			
Frais de secrétariat	12 500 \$	9 178 \$	12 500 \$
Papeterie et frais de bureau	14 000 \$	17 748 \$	14 000 \$
Assurance responsabilité	750 \$	790 \$	750 \$
Conseil d'administration et Conseil général	40 000 \$	37 299 \$	40 000 \$
Comités divers	50 000 \$	46 015 \$	50 000 \$
Comité de perfectionnement	50 000 \$	37 172 \$	50 000 \$
Site Web	3 000 \$	1 360 \$	3 000 \$
Timbres / Téléphone	3 000 \$	5 049 \$	3 000 \$
Congrès / Colloque	60 000 \$	56 530 \$	60 000 \$
Frais légaux	12 000 \$	31 422 \$	12 000 \$
Honoraires de consultation	60 000 \$	79 362 \$	60 000 \$
Honoraires de vérification	5 000 \$	4 515 \$	4 000 \$
Bulletin ADIGECS	12 000 \$	11 825 \$	12 000 \$
Cotisation RACAR	600 \$	620 \$	600 \$
Bourses ADIGECS	22 500 \$	16 250 \$	22 500 \$
P.A.E.	1 000 \$	500 \$	1 000 \$
Service santé Physimed	- \$	400 \$	
Civilités	2 000 \$	1 371 \$	1 000 \$
Frais bancaires	500 \$	534 \$	500 \$
Service planification financière	6000 \$	5 402 \$	4 000 \$
Amortissement	1 000 \$	428 \$	500 \$
Autres dépenses	4 000 \$	3 661 \$	3 500 \$
TOTAL DES CHARGES	359 850 \$	367 430 \$	354 850 \$
Excédent des revenus sur les dépenses	- \$	55 221 \$	- \$

LES INSTANCES

À l'instar de ce qui se produit au sein de l'ADIGECS, le Conseil général et le Conseil d'administration ont été touchés par les nombreux mouvements chez le personnel hors-cadre. D'abord, en juin, Line Beaulieu a quitté ses fonctions de secrétaire à la suite de la nomination de Serge Pelletier au poste de directeur général de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries où Line exerce les fonctions de DGA. Denise Dubois lui a succédé. Au Conseil général, les retraites de François Jetté (section de l'Outaouais) et de Jean Dénomé (section de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec) ont créé des vacances qui ont été comblées respectivement par Harold Sylvain et Éric Larivière. Serge Bergeron représente maintenant la section du Saguenay-Lac-St-Jean au Conseil général à la suite de la nomination de Raynald Thibeault à la direction de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Le Conseil d'administration aura tenu neuf réunions au cours de l'année y incluant une réunion spéciale par conférence téléphonique afin de préparer l'Assemblée générale de mai. De son côté, le Conseil général s'est réuni à trois reprises ajoutant une journée à sa réunion d'avril afin d'assurer la mise en œuvre de la plate-forme stratégique.

Un changement de garde s'est opéré en janvier à la permanence de l'Association. Après 34 ans d'un engagement indéfectible au sein de l'ADIGECS, dont 11 ans d'une présence constante et de haute qualité en tant que directeur exécutif mettant au service des membres ses connaissances, ses compétences et sa vaste expérience, Normand Lapointe quitte pour la retraite. Nous lui souhaitons bonheur, santé et longévité. Lui succède, Serge Lefebvre, qui ajoutera aux tâches de directeur exécutif les dossiers de soutien au perfectionnement et de gestion du portail dont il avait la responsabilité depuis cinq ans.

Normande Lemieux ne sollicite pas de renouvellement de mandat au Conseil d'administration. Nous la remercions du travail considérable qu'elle a accompli dans les différents dossiers à contenu pédagogique depuis six ans. Elle a toujours su proposer des avenues de réflexion qui plaçaient la réussite des élèves au centre des recherches de solution.

PERFECTIONNEMENT

Force est de constater à nouveau cette année que les membres de l'ADIGECS se retrouvent dans une situation paradoxale en ce qui a trait à leur perfectionnement et leur développement professionnel. D'une part, ils sont totalement convaincus de la nécessité d'une formation continue pour maintenir à jour leurs connaissances et leurs compétences et pouvoir assumer pleinement leurs fonctions de direction d'organisations complexes qui évoluent dans un monde en constant changement. C'est d'autant plus vrai en cette période où nous voulons concerter les efforts vers la réussite des élèves en se donnant des leviers puissants tels, la gestion axée sur les résultats, les conventions de partenariat et les conventions de gestion et de réussite éducative. Bien plus que d'implanter de nouvelles approches de gestion, il s'agit ici d'un changement de

paradigme qui modifie les repères de tous les acteurs et qui commande de mettre à niveau nos connaissances et de développer des compétences qu'exigera l'exercice d'un management de proximité : accompagnement, soutien et supervision des directions d'établissement, régulation, modélisation et reddition de comptes.

D'autre part, les membres ont peu recours aux programmes de perfectionnement offerts en raison, invoque-t-on, de la lourdeur de la tâche et du temps qu'elle requiert ainsi que de la réduction imposée par le Gouvernement des sommes consacrées à la formation.

Les membres de l'ADIGECS ont à résoudre ce paradoxe en faisant de leur développement professionnel un investissement incontournable, une priorité de premier rang. Le Comité de perfectionnement et de développement professionnel (CPDP) en fera un objet de réflexion afin de trouver les mécanismes permettant de mieux répondre aux besoins de perfectionnement des membres dans le contexte actuel.

Au plan des réalisations, soulignons la mission d'étude réalisée par six collègues qui en ont fait l'objet de leur dernier cours PIDIGECS. La mission qui portait sur la gestion axée sur les résultats, l'imputabilité et la réussite des élèves s'est déroulée en deux temps : d'abord, une visite de trois conseils scolaires de la région d'Ottawa au cours de laquelle ils ont eu des échanges avec les directeurs généraux et leurs équipes. Dans un deuxième temps, deux visioconférences avec des directeurs généraux de conseils scolaires, l'un de Toronto, l'autre d'Edmonton. Accueil très chaleureux de la part de nos collègues du RNDGÉ, échanges ouverts et des plus instructifs, exploration de futures collaborations. Un grand succès.

Au chapitre des succès, rappelons celui remporté par le colloque de novembre dernier portant sur les pratiques professionnelles qui a recueilli auprès des participants le plus haut taux de satisfaction depuis 2006. On se rappellera en particulier la conférence de Ron Canuel qui, avec simplicité, efficacité et émotion, a su tracer un portrait stimulant des conditions à mettre en place et des pièges à éviter dans l'implantation de la gestion axée sur les résultats.

Le Programme d'introduction à la direction générale d'une commission scolaire (PIDIGECS) aura vingt ans à l'automne prochain. Un nouveau groupe, le 15^e, démarrera ses activités en octobre ce qui portera à 266 le nombre d'inscriptions à ce programme depuis sa création en 1991. Un nouveau groupe s'est engagé dans le PIDIGECS à chaque année depuis 1999 à l'exception de 2002 et de 2009, autre indice de l'ampleur des mouvements au sein du personnel hors-cadre. Plus de 90% des DG et DGA des commissions scolaires francophones se sont inscrits au PIDIGECS depuis 10 ans. En 2010-2011, trois groupes étaient en activité; un débutant, un finissant et un en croisière.

Le CPDP sera largement renouvelé l'an prochain. Michel Dextrateur et Lucie La Ferrière, deux piliers du comité, prennent leur retraite. Lucie est membre du CPDP depuis 2008. Elle a collaboré à l'organisation de trois colloques, assumant la direction du comité de la thématique des deux derniers. Michel a participé à l'organisation des six derniers colloques et il a assuré avec brio

INTERNES DE L'ADIGECS

l'animation de ceux de 2009 et de 2010. Il a aussi collaboré à la préparation de formations nationales en plus, tout comme Lucie, de siéger au CPDG. Soulignons également le départ, en cours d'année, de Solange Racine qui était aussi du comité organisateur du colloque. Il convient de remercier chaleureusement ces trois collègues qui ont collaboré avec constance, générosité et créativité au succès du colloque et aux travaux du CPDP. Nos remerciements vont également à Michel Bernard, Joanne Plourde, Claude Boivin et Serge Lefebvre qui ont aussi largement contribué au travail de l'équipe de perfectionnement et de développement professionnel. Ils sont déjà à l'œuvre pour préparer le prochain colloque.

Notons enfin que le Comité de perfectionnement des directeurs généraux (CPDG) a autorisé cette année 30 projets de perfectionnement à caractère organisationnel octroyant un montant de 1 830 \$ à chacun d'entre eux.

MEMBERSHIP

La chronique *Porte tournante* du bulletin *Les Affaires de l'Association* a été alimentée tout au long de l'année par les nombreux mouvements enregistrés au sein du personnel hors-cadre des commissions scolaires. Si les cinq postes qui sont actuellement en processus de comblement sont pourvus d'ici la fin de juin, 2010-2011 aura été la deuxième année la plus « agitée » de l'histoire de l'ADIGECS avec 44 mouvements, alors qu'on en avait enregistré 45 l'an dernier. Sept collègues ont été promus de DGA à DG au sein de leur organisation, alors qu'un DG a changé de commission scolaire. Huit des 22 personnes qui ont accédé à une première fonction de hors-cadre provenaient de l'extérieur de la commission scolaire où elles ont été nommées. Notons enfin que l'ADIGECS comptera 150 membres une fois complétés tous les mouvements.

LES PROGRAMMES D'AIDE AUX MEMBRES

Tout au long de l'année, Normand Lapointe et Serge Lefebvre ont fourni aux nouveaux membres de l'ADIGECS les informations et le soutien requis pour faciliter la négociation de leur contrat et l'établissement, au besoin, des modalités d'entrée en fonction. Ils ont assuré le même accompagnement auprès des membres promus à de nouvelles fonctions. Il en a été de même concernant le soutien au respect des conditions de départ pour ceux qui quittaient pour la retraite ou pour relever de nouveaux défis.

L'ADIGECS a reconduit l'entente concernant le Programme de santé avec la firme Physimed ce qui permet aux membres de bénéficier d'un tarif avantageux pour la réalisation de leur bilan de santé. Nous avons de plus étendu ce programme aux membres retraités de l'ADIGECS, et ce aux mêmes conditions que pour les membres en fonction.

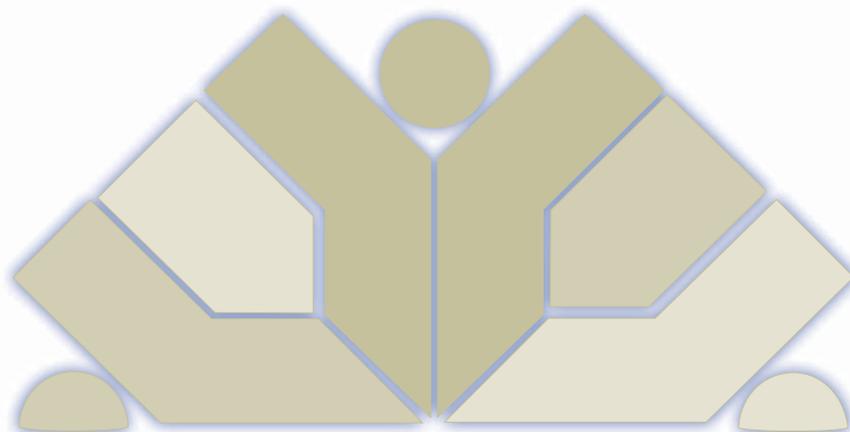
Une quinzaine de personnes se sont prévaluées du Programme de planification financière de La Capitale qui prévoit une contribution financière de l'ADIGECS au coût du service selon de nombre d'années d'exercice de la fonction de hors-cadre. L'ADIGECS a consacré un montant de plus de 5 000 \$ à ce programme au cours de l'année.

COMMUNICATIONS

Le portrait des communications au sein de l'ADIGECS ressemble à celui des autres années. Une cinquantaine d'*Info-ADIGECS* publiés de juillet à mai, six numéros du bulletin *Les Affaires de l'Association*, cinq conférences téléphoniques en suivi des réunions du Conseil d'administration tenues par le président avec les membres du Conseil général qui ne siègent pas au Conseil d'administration.

Par ailleurs, les bogues contenus dans la dernière version d'ÉDU-GROUPE qui héberge le portail de l'ADIGECS ont handicapé lourdement la gestion et n'ont certes pas favorisé son utilisation. Les dysfonctionnements affectent encore la structure de même que l'apparence des pages et réduisent nettement la convivialité, ce qui constitue un irritant supplémentaire qui n'est pas de nature à stimuler une plus grande fréquentation de la part d'utilisateurs occasionnels. La GRICS promet qu'une nouvelle mise à jour permettra de solutionner les difficultés sous peu.

Nous continuons toutefois à enrichir le contenu et à y publier des documents et des informations que nous souhaitons utiles aux hors-cadre. La gestion du portail étant maintenant incluse dans les mandats du directeur exécutif, un effort particulier sera consenti pour faire du portail et du site externe de l'ADIGECS des outils de communication de meilleure qualité et davantage utilisés.



LE COMITÉ DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES DG (CDG)

À la suite de sa nomination à titre de directeur exécutif, Serge Lefebvre s'est joint au Comité des conditions de travail des DG; Normand Lapointe continuera toutefois d'en assurer la coordination pendant la période de transition.

COMITÉ DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES DG (CDG)	
ADIGECS	
Julie Laberge	CS des Draveurs
Anne-Marie Lepage	CS Sir Wilfrid Laurier
François Labbé	CS des Bois-Francis
Jean-François Lachance	CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles
Serge Lefebvre	Directeur exécutif
Normand Lapointe	Responsable du dossier
PARTENAIRES PATRONAUX	
Éric Bergeron	Directeur général, DGRT du MELS
Françoise Dion	Directrice, DGRT du MELS
Bernard Tremblay	FCSQ
Bernard Huot	ACSAQ
Marie-Christine Veilleux	DGRT du MELS.

Au menu de la présente année, on retrouvait essentiellement la révision du Règlement sur les conditions de travail des membres de l'ADIGECS. Nos collègues administrateurs et directions d'établissement, nous avaient précédés dans cette opération de révision de leur propre règlement. À notre grande surprise, nous comprenons, à moins d'erreur de notre part, qu'il y a encore une fois blocage du processus par des représentants des directions d'établissement. Scénario qui nous rappelle de mauvais souvenirs des années 2004, 2005 et 2006, alors que nous avons vécu une situation similaire. Peut-on parler de surprise dans le contexte actuel?

Pour ce qui est du dossier du personnel hors-cadre, nous avons fait des demandes sur quelques sujets dont certains nous apparaissent majeurs. Citons entre autres :

- La problématique de la non-rémunération du cumul d'emplois lorsque structurel. Les réductions de personnel cadre imposées lors de l'adoption du projet de loi 100 nous font craindre un retour à une situation catastrophique à ce chapitre comme cela s'est produit lors de compressions antérieures. Nous demandons que nos membres soient compensés pour tout cumul d'emplois découlant des mesures de réduction imposées.
- La protection salariale des DGA lors de résiliation de mandat n'est obligatoire que pour deux ans. Nous croyons utile de revoir cette situation à la hausse pour s'approcher de ce qui est offert aux DG.
- La clarification des mesures relatives à l'indemnité de départ a aussi été au cœur de nos préoccupations. Nous avons appris que des mesures de rétention ont été mises en place, remplaçant certaines indemnités de départ, dans les cas de démission

ou de prise de retraite dans un autre réseau. Nous suivons cet aspect du dossier avec beaucoup d'intérêt et d'attention et tiendrons les membres de l'ADIGECS au courant de tout développement pouvant menacer nos acquis à ce chapitre.

- Les délais requis dans le cadre du processus de résiliation de mandat devraient être prolongés pour donner plus de temps à la négociation de mesures adéquates de transition de carrière. En effet, quelques cas problématiques ont surgi en cette matière au cours des dernières années. Il y a consensus là-dessus.
- Nous nous penchons aussi sur la question des qualifications minimales d'emploi. Celles qui sont actuellement en place dans le règlement freinent, d'une part, l'évolution potentielle des salaires et font montre, d'autre part, d'une certaine incohérence par rapport à ce qui est exigé pour d'autres fonctions de cadre dans nos organisations.

Nous suivons avec attention l'évolution salariale de nos échelles en comparaison de celles des collègues d'un autre réseau. Le contexte général actuel nous invite toutefois à la plus grande prudence avant de convenir de déposer nos demandes au Conseil du Trésor. Il va donc de soi, qu'à moins de surprises majeures, il n'y aura pas de modifications à l'horizon avant plusieurs mois !

LES RÉGIMES DE RETRAITE ET D'ASSURANCES

François Labbé, directeur général de la Commission scolaire des Bois-Francis, préside maintenant la Table des partenaires de la Coalition de l'encadrement en matière de retraite et d'assurance (CERA). François représente l'ADIGECS à la CERA depuis 2007. Sa nomination à la présidence de la Table des partenaires confirme la crédibilité dont il jouit auprès des autres représentants et du leadership qu'il y exerce.

L'année qui se termine aura été marquée par d'intenses discussions dans le dossier de la retraite, alors que celui des assurances nous a laissé un certain répit. Les différents dossiers relevant de la CERA ont exigé plusieurs rencontres : sept réunions, deux conférences téléphoniques et une assemblée générale.

Déménagement du siège social de la CERA

En décembre 2010, la CERA a déménagé son siège social dans les bureaux de l'Association du personnel de direction d'établissement (AQPDE). Les objectifs recherchés étaient le rapprochement du bureau des grands axes routiers et la diminution des coûts d'opération.

Assurances

L'assureur du régime d'assurance des cadres, SSQ Groupe financier, a présenté ses conditions de renouvellement pour l'année 2011. L'expérience positive du régime d'assurance a permis encore une fois de contrôler les hausses de primes, tant en accident maladie qu'en assurance vie ou assurance salaire. Les excédents ainsi accumulés pourront conséquemment permettre d'accorder des congés de primes de l'ordre de 19,7 % en assurance maladie, de 90 % en assurance vie obligatoire, et de 50 % en assurance vie additionnelle. Le renouvellement de 2011 ne portait que sur la tarification, les autres éléments ayant été négociés pour cinq ans en 2008.

Régimes de retraite

Les modifications suivantes ont été apportées aux dispositions du RRPE et du RRAS :

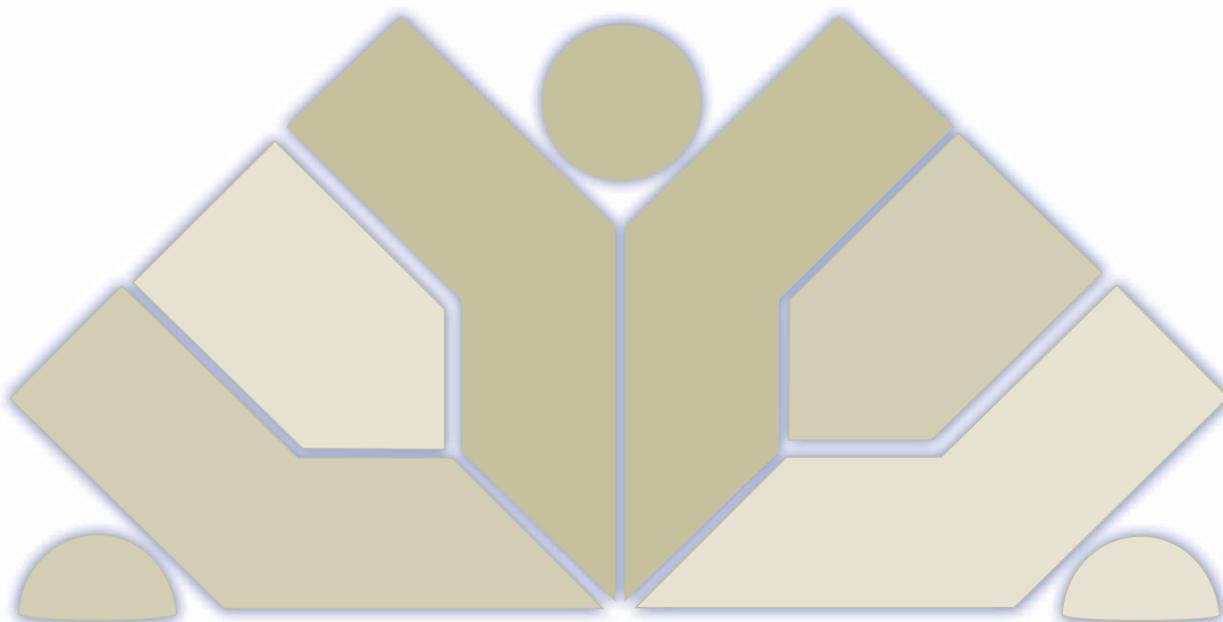
- déplafonnement du nombre maximal d'années de service à 38 années;
- abolition de la banque de 90 jours servant à combler des périodes d'absence sans traitement, à l'exception des congés sans traitement découlant de congés de maternité, de paternité ou d'adoption;
- abolition du rachat pour service antérieur sous forme de crédit de rente.

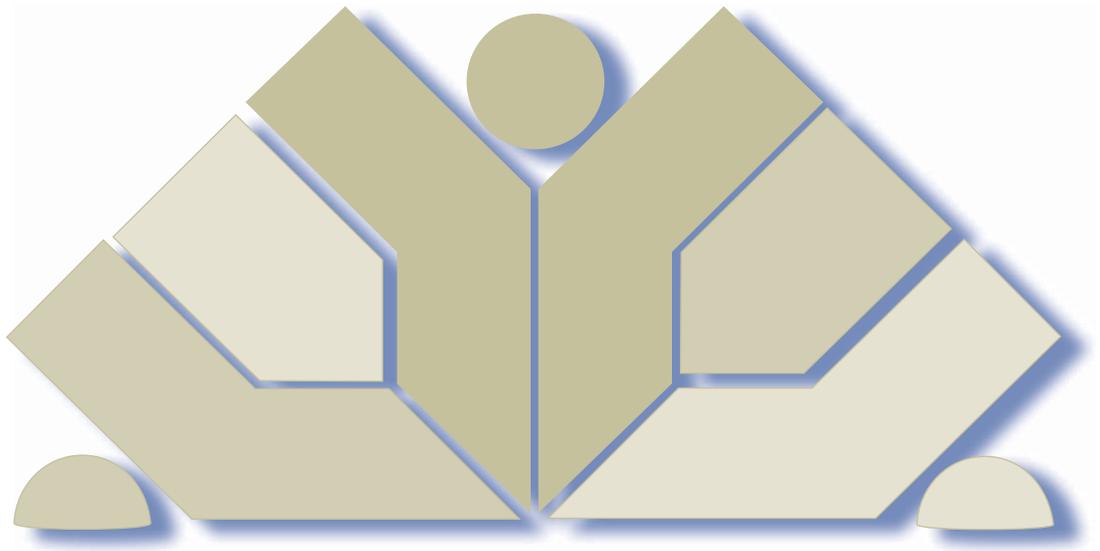
Les modifications pour le déplafonnement et la banque de 90 jours sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2011. En ce qui a trait au rachat de service, la date d'application a été repoussée au 1^{er} juillet 2011.

Le bulletin de l'ADIGECS d'avril 2011 présente l'état des travaux du comité de travail sur la pérennité du RRPE et sur d'éventuelles modifications qui seraient apportées au RRPE. Le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) n'a actuellement aucun mandat pour discuter avec qui que ce soit de modifications au RRAS.

Financement et placement

La Caisse de dépôt et placement du Québec a annoncé en février 2011 les rendements de l'institution et des fonds des déposants pour l'année 2010. Ainsi, les rendements des fonds des déposants s'élevèrent en moyenne à 13,6 % pour le récent exercice financier. Plus spécifiquement, pour le fonds du RRPE, les résultats ont atteint un pourcentage de 13,3 %.





Des rabais exclusifs : c'est réglé.



Recevez jusqu'à 15 % de rabais additionnels sur vos assurances automobile, habitation et véhicules récréatifs.

CONCOURS



Demandez une soumission et courez la chance de gagner un voyage d'une valeur de 7 500 \$
Détails et règlement sur lacapitale.com/concoursgrupe

Obtenez une soumission :
1 800 322-9226 • lacapitale.com

La Capitale
Assurances générales

Cabinet en assurance de dommages

